



Maire : MP. ROGOU

1er adjoint : A . BUTEL

2ème adjoint : J . LAPEYRE

3ème adjoint : J . PUGET

4ème adjoint : A . LAURENS

DANS CE NUMÉRO :

- 1- Approbation du PV 18/08/22
- 2- Désignation du secrétaire de séance
- 3- Date d'ouverture et fermeture des stations de ski de la Joue du Loup et Superdévoluy – Dévoluy Ski Développement
- 4- Demande de diminution de la redevance du service public de 1.5% - Dévoluy Ski Développement
- 5- Demande de diminution de la Taxe Loi Montagne allouée au Département de 1% - Dévoluy Ski Développement
- 6- Demande de renégociation du prix de l'eau industrielle – Dévoluy Ski Développement
- 7- Information sur les décisions du Maire prises au titre des délégations reçues du conseil municipal (L. 2122-22 et L. 2122-23 du CGCT)
- 8- Questions diverses

Le Petit Rapporteur

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

N ° 83

Secrétaire de séance: Stéphane PATRAS

Conseil municipal du 02-09-2022

Présents: Marie Paule Rogou, Marie-Jo Cayol, Alain Laurens, Alain Manivel, Alexandra Butel, Jean Louis Serres, Stéphane Patras, Fabien Serres, Jean Marie Prayer, Jacqueline Puget, Jean Lapeyre, Cécile Lapeyre

Procuration: Amélie Marriq à Marie Paule Rogou

Absent : Fabien Serres.

Au cours du dernier Conseil Municipal du 2 Septembre dernier, différents points ont été abordés (hormis les questions diverses).

Le procès verbal du Conseil Municipal du 18/08/2022 n'est pas approuvé.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Laurent THELENE (Représentant de Dévoluy Ski Développement) afin qu'il explique la situation aux conseillers municipaux.

La crise énergétique est une actualité particulièrement pré-occupante en particulier pour les exploitants de domaines skiables.

Elle remet en cause l'équilibre du modèle économique par une augmentation importante du coût de l'électricité, avec une facture multipliée par 6 ou 8.

Il sollicite donc le Conseil Municipal pour envoyer un appui à la société Dévoluy Ski Développement dans cette crise énergétique en demandant des aides financières indirectes à la Commune.

3- Date d'ouverture et fermeture des stations de ski de la Joue du Loup et Superdévoluy – Dévoluy Ski Développement

La Majorité ne votera pas ce point une délibération ayant déjà été prise au Conseil Municipal du 17 Mars 2022 avec

pour date d'ouverture le 10/12/2022 et une fermeture au 10/04/2023 en plus d'une augmentation des forfaits de ski de 37.5€ à 39.50€.

Pas de vote

4- Demande de diminution de la redevance du service public de 1.5% - Dévoluy Ski Développement

Le Conseil Municipal avec 9 Contre, 1 Abstention (Cécile LAPEYRE) et 2 non participation au vote (Marie-Paule ROGOU, Amélie MARRIQ) :

- REFUSE de diminuer la redevance communale de 1.5%
- PRECISE qu'il attend les décisions du Gouvernement

5- Demande de diminution de la Taxe Loi Montagne allouée au Département de 1% - Dévoluy Ski Développement

Pas de vote le Conseil Municipal n'est pas concerné.

6- Demande de renégociation du prix de l'eau industrielle – Dévoluy Ski Développement

Le Conseil Municipal avec 9 Contre, 3 Abstentions (Cécile LAPEYRE, Marie-Paule ROGOU, Amélie MARRIQ) :

- REFUSE la renégociation du prix de l'eau industrielle
- PRECISE qu'il attend les décisions du gouvernement

7- Information sur les décisions du maire prises au titre des délégations reçues du

Conseil Municipal (L.2122-22 ET L. 2122-23 du CGCT):

Mme le Maire en fait lecture et explique les points les plus importants.

Levée de la séance : 19h41

